



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 16ème législature

### Retard des aides de la politique agricole commune (PAC) pour 2023

Question écrite n° 18444

#### Texte de la question

M. Emmanuel Maquet attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sur le retard de paiement de certaines aides à la filière agricole biologique. Alors que toute la filière agricole traverse une crise profonde et que les problèmes inhérents aux manques de fonds d'une grande partie des agriculteurs ont été exacerbés, des aides demandées il y a plus d'un an n'ont toujours pas été reçues par leurs demandeurs. Ces aides sont les aides de la politique agricole commune (PAC) pour 2023 soutenant les efforts de transition agroécologique, sous forme de conversion à l'agriculture biologique ou de mesures agri-environnementales et climatiques. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les raisons de ce retard et le calendrier prévu pour régulariser la situation.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuel Maquet](#)

**Circonscription :** Somme (3<sup>e</sup> circonscription) - Non inscrit

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 18444

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [11 juin 2024](#), page 4611

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)